TOUJOURS SOUS LE COUP D'UN MANDAT D'ARRÊT INTERNATIONAL

Qui protège Hemche ?

Réda Hemche, un des principaux inculpés dans les scandales de la Sonatrach, est toujours recherché par la justice algérienne. L'ancien conseiller de Mohamed Meziane a pourtant réussi a se faire établir une procuration par un des consulats d'Algérie en France.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Réda Hemche court toujours. Sous le coup d'un mandat d'arrêt international, le conseiller de l'ex-président-directeur général de la Sonatrach figure parmi les individus les plus recherchés par la justice algérienne.

L'homme fort du secteur des hydrocarbures sous Chakib Khelil avait réussi à être «exfiltré» en dehors d'Algérie, fin 2009, soit quelques semaines seulement avant que n'éclatent les premières affaires de corruption de la compagnie nationale d'hydrocarbures.

Réda Hemche parvient alors à se faire nommer par la Samco, une des filiales de la Sonatrach dont le siège est à Lugano, en Suisse. Un poste, rémunéré grâce à l'argent du contribuable algérien, qu'il sera ensuite obligé de quitter. Depuis 2010, Hemche faisait la navette entre l'Europe et la Turquie, patrie de sa belle-famille.

Photo : Samir Sid

Les affaires de Sonatrach étaient gérées à distance par un cousin de Chakib Khelil.

Pourtant, récemment, les autorités algériennes ont raté l'occasion de l'appréhender. Propriétaire d'un appartement à la cité Chaâbani, dans le quartier de Hydra, Hemche décide de mettre en vente ce bien immobilier. Etant dans l'impossibilité de rentrer au pays, il établit donc une procuration à un de ses proches pour finaliser la transaction devant un notaire. Mais voilà, pour être reconnu officiellement, ce document doit être délivré par un consulat algérien à l'étranger. C'est justement ce qui s'est produit dans ce cas précis.

«Hemche s'est présenté à un consulat d'Algérie en France», explique une source au fait de cette affaire. Une question se pose : comment un individu sous le coup d'un mandat d'arrêt international, émis par la justice algérienne, peut-il entrer dans les locaux d'une représentation diplomatique algérienne sans que cela éveille des soupçons et provoque des réactions ?

Pour obtenir ce document, il semblerait que Hemche ait fait jouer d'anciennes connaissances. En effet, avant d'être «haut responsable» dans la gestion des affaires de Sonatrach, Hemche était lui-même agent consulaire. C'est d'ailleurs à cette période qu'il est impliqué dans un réseau de trafic de véhicules dans la région de Marseille. Il semble qu'il ait échappé de peu à la justice française.

Son ascension dans le domaine des hydrocarbures, il la doit à Chakib Khelil qui ne serait autre que son cousin. C'est lui qui l'impose dans l'équipe de Mohamed Meziane et lui attribut la mission de gérer, à distance, les affaires de Sonatrach. Son nom est intimement lié à la quasi-totalité des affaires de corruption de la compagnie nationale.

Une réalité que tiendra à signaler l'ancien ambassadeur des Etats-Unis à Alger, David D. Pearce, dans un des ses câbles diplomatiques adressés au secrétariat d'Etat américain.

L'ambassadeur présente Hemche comme étant «l'homme de Chakib Khelil» et celui qui «est derrière les affaires de corruption». «M. Khelil a installé Hemche et a commencé à remplacer les experts de haut niveau de la Sonatrach par des béni-oui-oui», écrit l'ambassadeur Pearce.

T. H.

DISSOLUTION DU CORPS QU'AURAIT DÉCIDÉE BOUTEFLIKA

Prudence chez les gardes communaux

«Chat échaudé craint l'eau froide». Les gardes communaux semblent faire leur cette maxime consacrée en se montrant extrêmement «réservés» et «prudents» quant à la dissolution du corps que le président de la République aurait décidée.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - «Le camp de toile» des gardes communaux érigé en bordure de l'autoroute Alger-Blida, juste en face de l'aéroport militaire de Boufarik, connaît, ces dernières heures, une activité bien particulière. En effet, ils sont de plus en plus nombreux, les agents, à se joindre à leurs collègues sur le site depuis l'empêchement en cet endroit de leur seconde marche sur Alger, il y a une dizaine de jours de cela. Ils avoisinaient jusqu'à la journée d'hier les 15 000 gardes communaux dont certains, ceux de Blida et d'Alger notamment, bénéficient de la compagnie diurne de leurs familles. Et il est attendu que leur nombre aille crescendo au fil des tout prochains jours pour atteindre les 60 000 personnes. Soit le seuil retenu par la coordination nationale de la corporation en vue de la toute prochaine étape.

C'est ce qu'affirmera Lahlou Aliouat, l'un des coordinateurs nationaux du corps à partir de Bouira où il était dans la matinée d'hier du sit-in devant le siège de la wilaya organisé pour dénoncer la suspension des salaires des gardes communaux.

Notre interlocuteur qui, soit dit en passant, dira avoir eu la promesse du chef de cabinet du wali qui l'a reçu en compagnie de certains de ses collègues, de régler cette question des salaires bloqués, ne manquera pas d'évoquer à l'occasion le «nouvel» élément intervenu ce dimanche.

Soit la décision prêtée au premier magistrat du pays de dissoudre le corps de la garde communale avec les instructions données, dans ce sens, au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales d'activer dans le sens de concrétiser cette mesure avec tout ce qu'elle suggère comme droits à concéder aux gardes communaux.

«Nous avons l'éxpérience requise face à ce genre d'informations non confirmées ni infirmées qui ont tout l'air d'un ballon de sonde», tonnera Aliouat qui dira ignorer «tout de cette histoire de dissolution».

Photo : Samir Sid

Le nombre des gardes communaux va crescendo.

Ceci avant qu'il n'aille au fin fond de sa pensée pour exprimer toute sa crainte que cette démarche «ne fait pas partie de l'intox car ladite information ne se base sur aucune source fiable».

Mais il avouera comme, d'ailleurs, son collègue de la coordination nationale, Hakim Chouaib, que cette nouvelle donne devait d'être sérieusement débattue dans la soirée d'hier. Il niera, dans le même temps, tout contact d'avec une quelconque autorité.

Et d'avertir qu'«il n'est pas question de nous faire berner car nous voulons du concret, rien que du concret», avant de préciser qu'il n'est plus question pour les gardes communaux de collaborer avec le département d'Ould Kablia puisque, précisera-t-il, «notre seul interlocuteur est désormais le président de la République».

M. K.

Le ministère de la Santé nous écrit

Suite à l'article intitulé «Agression du personnel de santé aux urgences : toujours pas de dispositif promis», publié dans notre précédente édition, nous avons reçu les précisions suivantes du ministère de la Santé.

«En écrivant que "la promesse de la mise en place d'un dispositif permettant de sécuriser les urgences n'a jamais été tenue", l'auteur de l'article semble avoir la mémoire courte en oubliant que la presse avait largement commenté la décision prise par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) de renforcer le dispositif sécuritaire au profit des établissements de santé.

En effet, soucieux de renforcer la sécurité des personnels, et notamment ceux exerçant au niveau des urgences, le ministère de la Santé avait formulé une demande en ce sens à Monsieur le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales par courrier en date du 30 mars 2011.

C'est d'ailleurs grâce au renforcement de ce dispositif et à la vigilance des agents de l'ordre que l'agresseur de Annaba a été appréhendé et condamné tout comme, d'ailleurs, le récent agresseur présumé du CHU Mustapha qui a été appréhendé et se trouve en détention provisoire en attendant de comparaître devant le juge.»